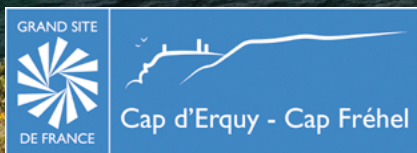




LE SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE FRANCE CAP D'ERQUY - CAP FRÉHEL



PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

TERRITOIRE | DÉMARCHE GRAND SITE | GOUVERNANCE | MISSIONS



UNE STRUCTURE PUBLIQUE

QUI S'ENGAGE

POUR PRÉSERVER ET VALORISER

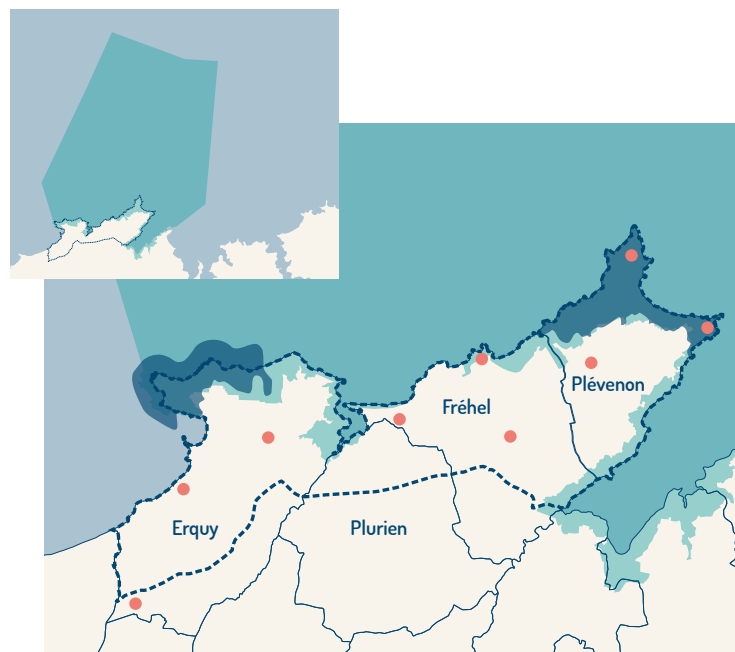
UN TERRITOIRE EXCEPTIONNEL

Créé en 1992 sous le nom « Syndicat des Caps », le Syndicat mixte du Grand Site de France Cap d'Erquy-Cap Fréhel est un établissement public, outil de valorisation de patrimoine remarquable.

Porté par le Conseil Départemental des Côtes d'Armor, ainsi que Lamballe Terre & Mer et Dinan Agglomération, qui en sont les contributeurs statutaires, le Syndicat mixte met en œuvre des **missions d'animation, de valorisation et de préservation** du territoire du Grand Site de France Cap d'Erquy-Cap Fréhel. Il bénéficie d'une **expertise de plus de 25 ans** dans la gestion des espaces naturels, dans l'éducation à l'environnement et la mise en valeur du patrimoine.

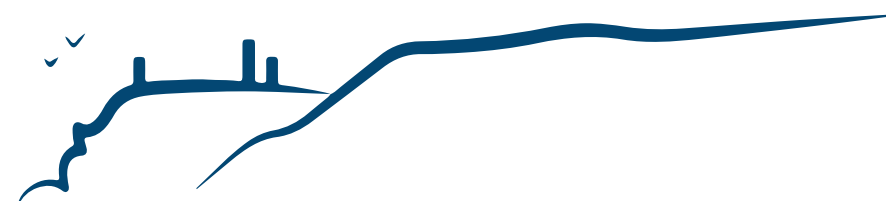
Il a coordonné l'Opération Grand Site (OGS) à compter de 2013 qui a permis au territoire de devenir **le 19^e Grand Site de France** en 2019, grâce à la forte mobilisation collective de tous les acteurs concernés par ce projet.

Le Syndicat mixte est soutenu financièrement par ses membres, ainsi que par le Conseil Régional de Bretagne, l'État et l'Union Européenne.



Site classé loi 1930
Natura 2000 (ZPS et ZSC)
----- Limite du Grand Site de France
● Monuments historiques

un long parcours
de préservation



Le Grand Site de France s'étend du Cap Fréhel au Cap d'Erquy.

La vallée de l'Islet est le trait d'union entre ces deux caps.

Les paysages y sont diversifiés et abritent une biodiversité riche et protégée.



UNE IDENTITÉ CULTURELLE FORTE

Le site bénéficie d'une identité culturelle forte marquée par l'activité maritime : le port et la criée d'Erquy, la conchyliculture, la mytiliculture ; l'activité agricole et l'exploitation des carrières de grès rose encore en activité.

UN SITE FRÉQUENTÉ

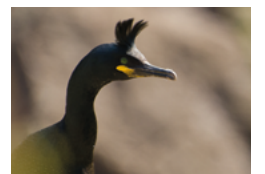
Près de 1,7 millions de visiteurs viennent chaque année sur le territoire du Grand Site de France. Ils sont aussi bien randonneurs sur le GR34 ou sur l'un des chemins de randonnée existants, cyclistes sur la Vélomaritime ou sur les autres boucles proposées, ou simplement amoureux du territoire et de son histoire.

UN PATRIMOINE BÂTI RICHE

- 9 Monuments Historiques classés et inscrits dont l'illustre Fort La Latte (1)
- Les ouvrages d'art d'Harel de la Noé ponctuent le paysage (2 et 3)
- Une architecture traditionnelle préservée dans les bourgs, ici à Plévenon (4)
- La pittoresque station balnéaire d'inspiration anglo-normande Sables-d'Or-les-Pins (5)

UN SITE NATUREL ET REMARQUABLE

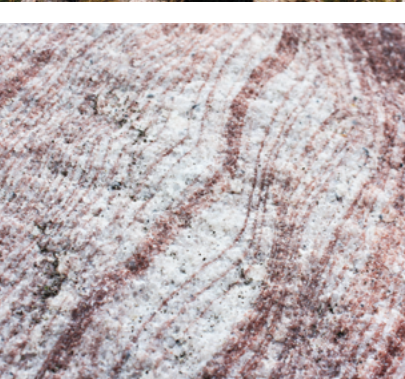
- 695 ha de propriétés publiques pour une protection effective du littoral (Conservatoire du Littoral, communes, Conseil Départemental des Côtes d'Armor au titre des Espaces Naturels Sensibles)
- Périmètre Natura 2000 étendu terrestre et maritime
- Plusieurs ZNIEFF 1 et 2 (zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique) et une Zone d'Importance Communautaire (ZIC) pour les Oiseaux



LE LABEL GRAND SITE DE FRANCE

Le label Grand Site de France est attribué à un site classé de grande notoriété et de forte fréquentation par le Ministère de la Transition écologique et Solidaire pour une durée de 6 ans. L'attribution du label est subordonnée à la mise en œuvre d'un projet de préservation, de gestion et de mise en valeur du site, répondant aux principes de développement durable.

À l'issue des 6 ans, un nouveau dossier de candidature est établi et examiné par les commissions des sites afin d'obtenir le renouvellement du label.



LA DÉMARCHÉ GRAND SITE DE FRANCE

UNE MÉTHODE FÉDÉRATRICE :

- Une vision partagée de l'avenir du territoire dont le paysage est le socle
- Une approche transversale, fondée sur les valeurs du site, qui prend en compte toutes ses composantes - écologiques, paysagères, agricoles, touristiques, historiques et culturelles - et qui associe sa protection à un projet territorial global
- Un outil de dialogue qui permet de fédérer les acteurs du territoire (élus, socio-professionnels, habitants, associations), et de mettre en cohérence des politiques publiques trop souvent abordées de façon sectorielle
- Une démarche contractuelle, peu normée, basée sur un engagement local, et non une procédure, ni une nouvelle mesure réglementaire
- Un moyen pour votre collectivité d'être moteur d'un projet de territoire durable à travers une contractualisation avec l'État, les acteurs locaux et les institutions (Région, Département...) pour une gestion locale du site

DES PAYSAGES D'EXCEPTION.

UN LEVIER POUR UN PROJET DE TERRITOIRE :

- Des actions qui s'appuient sur les ressources locales (circuits courts, produits locaux, agriculture traditionnelle, activités de pleine nature), renforçant ainsi le tissu économique et social local
- Des actions qui visent un modèle de développement plus durable et équilibré entre les différents secteurs d'activités (agriculture, patrimoine, tourisme...)
- Des actions qui favorisent une offre touristique « différenciante » en phase avec les enjeux environnementaux et sociaux du 21^e siècle : expérience singulière, lien aux habitants, tourisme responsable...
- Des expériences menées au sein des Grands Sites qui ont un effet d'entraînement et peuvent bénéficier aux autres Grands Sites mais aussi à tous les territoires ruraux, tous les paysages

Source : Réseau des Grands Sites de France

L'esprit des lieux...

...les valeurs du Grand Site de France

Cap d'Erquy Cap Fréhel

L'EXTRACTION ARTISANALE DES CARRIÈRES GRÈS ROSE

LA GÉOMORPHOLOGIE

LES FALAISES LES COULEURS

L'ACTIVITÉ DE PÊCHE

LES PHARES DU CAP FRÉHEL

LA DIVERSITÉ DES MILIEUX NATURELS

LES LANDES
LES ACTIVITÉS ANCESTRALES ET TRADITIONS ASSOCIÉES
LES RICHESSES ORNITHOLOGIQUES
LES ITINÉRANCES DOUCES
LA FORCE DES PAYSAGES

Le Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy Cap Fréhel a largement œuvré ces dernières années à l'éclaircissement de la gouvernance et s'est positionné comme **coordinateur de la démarche** Grand Site de France. La gouvernance du Syndicat mixte a été définie de façon à associer l'ensemble des porteurs de la structure dans les processus de réflexion et de décision, et à conforter le Syndicat mixte dans sa position d'animation du dispositif.

L'organe décisionnel est le **Comité Syndical**, il est le pivot des autres comités et commissions qui en découlent pour la mise en œuvre de la coordination globale du projet de territoire. Il est appuyé du **Bureau** pour les préparations des ordres de jour, et les définitions du budget de la structure. Il règle les affaires courantes de sa compétence par des délibérations.

UNE GOUVERNANCE SUR-MESURE ET PLURIELLE

Au-delà de la gouvernance globale du Syndicat mixte, les élus peuvent s'impliquer dans d'autres instances liées aux trois missions du Syndicat mixte, que ce soit dans les **commissions spécialisées internes** au Syndicat mixte, ou dans les **autres structures** de gouvernance politique, **ouvertes plus largement** à d'autres acteurs.

BUREAU

Président
Élu Conseil Départemental des Côtes d'Armor (CD22)
4 Vice-présidents (VP)

COMITÉ SYNDICAL
> organe décisionnel <

Président Élu CD22 4 VP + autres élus

5 dont 1 suppléant - Conseil Départemental des Côtes d'Armor (CD22)
7 dont 2 suppléants - Dinan Agglomération (DA)
7 dont 2 suppléants - Lamballe Terre & Mer (LTM)

COMMISSION ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Définition des actions du pôle sur le territoire en concertation avec les partenaires locaux

Président + 1 élu CD22 + élus DA + élus LTM
Directrice + Agents du Pôle éducation à l'environnement

COMMISSION COMMUNICATION

Objectif : faire rayonner le territoire et définir des moyens et stratégies associées

Président + 1 élu CD22 + élus DA + élus LTM
Directrice + Agent du pôle communication

EN AMONT DES COPILS...

COTECH GRAND SITE
4 x/an à minima
Président / Directrice Grand Site, inspectrice des sites DREAL, CD22 (Service Patrimoine Naturel), Côtes d'Armor Développement, Communautés d'agglomérations, Conseil Régional

COCONS GRAND SITE
2 x/an
Membres COPIL + partenaires plus larges, associations locales notamment

COTECH & SCIENTIFIQUE NATURA 2000
1 à 3x/an à minima
DREAL, DDTM, OFB, CD22, Conservatoire du Littoral, communes + experts en fonction de la problématique, et acteurs locaux concernés

COPIL Cap Fréhel
Commune de Plévenon, CD22, DREAL, Syndicat mixte

COPIL Cap d'Erquy
CD22, Commune d'Erquy, DREAL, DDTM, ONF, Syndicat mixte, Conservatoire botanique de Brest, GEOCA, associations locales et départementales

COPIL GRAND SITE DE FRANCE
> instance décisionnelle <

Définition des orientations globales du projet partagé, validation des contenus, arbitrages spécifiques

Co-présidé par le Préfet des Côtes d'Armor et le Président du Syndicat mixte

Est composé de : DREAL, DRAC, DDTM, CELRL, Président Syndicat mixte, Conseil Régional, Conseil Général, Communautés d'agglomérations, Député

COPIL NATURA 2000
> instance décisionnelle <

Examen, amendement, validation des documents et propositions dans le cadre du Document d'Objectifs, suivi de leur bonne mise en œuvre

Est composé de : Administrations d'état et autres établissements publics (Préfecture des Côtes d'Armor, Préfecture Maritime, DREAL, DDTM, DML...), Collectivités locales (Communes concernées, Conseil Régional, Conseil Départemental...), acteurs socio-économiques, associations naturalistes, experts scientifiques

Un peu de vocabulaire :
COPIL > comité pilotage > instance décisionnelle
COTECH > comité technique > instance préparatoire
COCONS > comité consultatif > instance consultative

réunions publiques

structures statutaires

commissions spécialisées

autres structures de gouvernance politique

PÔLE DIRECTION & MISSIONS TRANSVERSALES

Marie-Laure CAYATTE
DIRECTION

Diane Di PASQUALE BLANC
COMPTABILITÉ, RH

Céline BARRÈRE
COMMUNICATION

+ Jeanne GOLDIN
HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

UN SYNDICAT MIXTE

4 PÔLES, 3 MISSIONS DES HOMMES ET DES FEMMES

EN QUELQUES CHIFFRES...

1,4 ETP
22 fiches actions menées dans le cadre de l'OGS (2016 - 2019)
6 axes de travail thématiques avec plus de 100 actions identifiées dans le cadre de la labellisation 2020 - 2025

LES AXES DU PROJET GRAND SITE DE FRANCE

Axe 1 : Préserver les paysages et la biodiversité pour un patrimoine durable
Axe 2 : Conforter le lien entre le Grand Site de France, le territoire et les habitants
Axe 3 : Transmettre l'esprit des lieux et encourager un développement durable du territoire

Axe 4 : Mieux rejoindre et parcourir le Grand Site de France dans le respect de l'esprit des lieux
Axe 5 : Améliorer la connaissance du Grand Site de France et suivre l'évolution du patrimoine et des usages socio-économiques
Axe 6 : Conforter la gouvernance du Grand Site de France

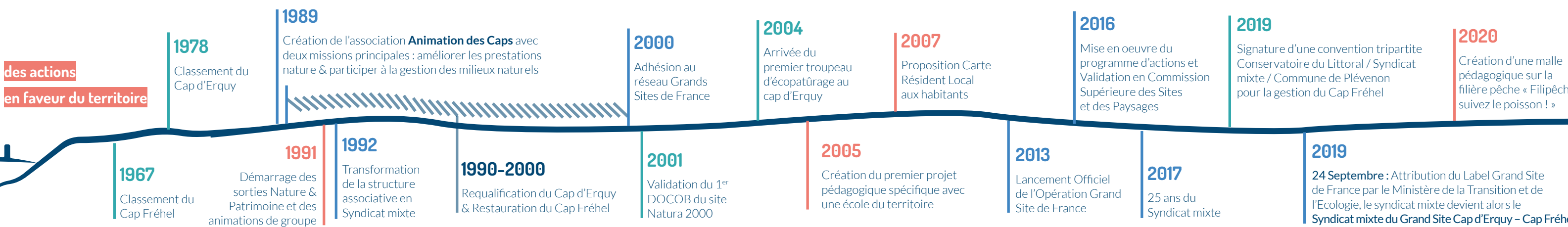
PÉRIMÈTRE D'ACTION

4 Communes : Fréhel, Plévenon, Plurien, Erquy sur 5170 ha

MISSIONS PRINCIPALES

- Mobilisation des partenaires autour de la démarche Grand Site de France
- Veille à la mise en œuvre du plan d'actions par les différents maîtres d'ouvrage
- Mobilisation de financements pour mettre en œuvre les projets
- Veille au respect de la gouvernance et de l'implication citoyenne dans la démarche
- Gestion des projets dont le Syndicat mixte est maître d'ouvrage

des actions en faveur du territoire



EN QUELQUES CHIFFRES...

3 ETP animateurs nature et patrimoine
460 demi-journées d'animation par an
Plus de 5500 personnes touchées par an
37 000 € de recette

PÉRIMÈTRE D'ACTION

102 communes des Communautés d'agglomération Lamballe Terre & Mer et Dinan Agglomération

Marion DAVID

Jeanne GOLDIN

Aurélien GUBERT

PÔLE ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

EDUQUER, UN ENJEU

Selon l'UNESCO, « ...l'éducation peut, et doit, jouer un rôle décisif en dotant les apprenants du monde entier des connaissances, des compétences et des valeurs qui leur permettront de découvrir des solutions aux problématiques actuelles de la durabilité, et ce dans l'intérêt des générations présentes et futures. »

L'action du Syndicat mixte « Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel » se porte sur trois types de publics :

- Les groupes du territoire du Syndicat mixte (notamment les scolaires)
- Les groupes « hors territoire » (scolaires et adultes)
- Le grand public (durant les vacances scolaires)

MISSIONS PRINCIPALES

- Conception et animation de sorties nature et patrimoine en période de vacances scolaires pour tout public et toute l'année pour les groupes
- Partenariats avec les acteurs de l'économie locale et du tourisme
- Création d'outils pédagogiques pour les scolaires et le grand public
- Mise en œuvre d'actions de sensibilisation aux bonnes pratiques de pêche à pied de loisir et suivi des évolutions des pratiques dans le cadre de l'Observatoire national de la pêche à pied de loisir (OPPL)
- Participation au schéma d'interprétation du Grand Site



NATURA 2000 - POURQUOI ?

Outils fondamentaux de la politique européenne de préservation de la biodiversité, les sites Natura 2000 visent une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines. Ces sites sont désignés pour protéger des habitats et des espèces faune et flore menacées à l'échelle de l'Europe. Au niveau du site Natura 2000/Cap d'Erquy-Cap Fréhel, les habitats menacés sont principalement les landes, les dunes et les forêts de pente ; les espèces menacées sont quant à elles la fauvette pitchou, le guillemot de Troil, le pingouin Torda, le Grand Rhinolophe, l'azurée des mouillères...

Au quotidien, la gestion des sites Natura 2000 relève d'une démarche participative des acteurs du territoire. Un comité de pilotage définit pour chaque site des objectifs de conservation et des mesures de gestion qui sont ensuite mis en œuvre sous forme de chartes et de contrats co-financés par l'État et l'Union européenne.

Philippe QUÉTE

Aurélien PIERRE

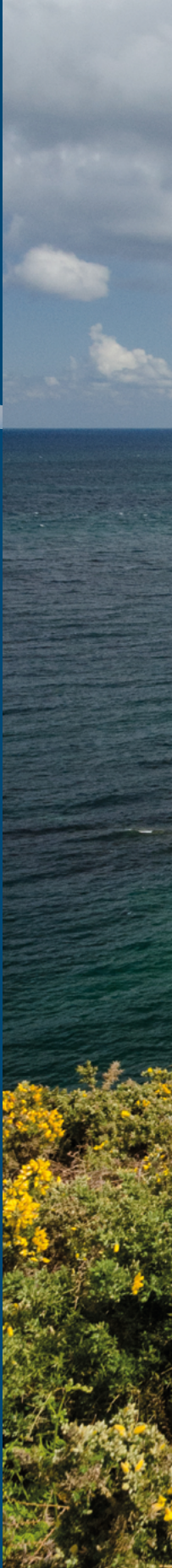
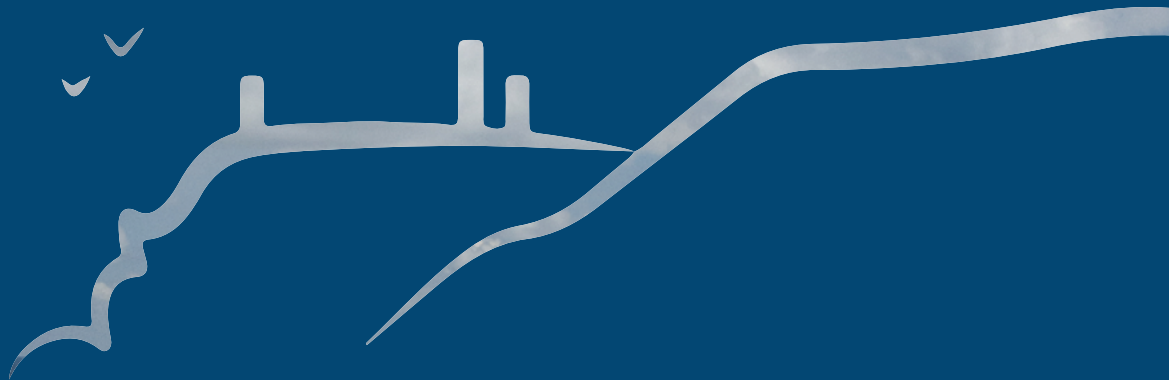
PÔLE NATURA 2000

EN QUELQUES CHIFFRES...

2 ETP animateurs Natura 2000
30 à 50 dossiers d'incidence accompagnés par an
3 à 5 contrats Natura 2000 et autres financements obtenus par an
15 000 données naturalistes produites et retraitées /an
Entre 50 et 150 000 euros/an de soutien financier (Union Européenne, État)

MISSIONS PRINCIPALES

- Diagnostic du patrimoine naturel et développement d'un outil concerté d'objectifs de gestion (DOCOB) pour le préserver
- Appui administratif et technique pour la construction avec les porteurs de projets (à leur initiative) de projets de gestion des espaces naturels, recherche de soutiens financiers
- Accompagnement des porteurs de projets pour l'évaluation et la limitation les impacts environnementaux des actions envisagées (étude d'incidence)
- Constitution et maintien d'un niveau de connaissance du patrimoine naturel (faune, flore, habitat) notamment avec le suivi des oiseaux marins au Cap Fréhel
- Participation à la valorisation des actions de préservation du patrimoine naturel dans les médias



**SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE FRANCE
CAP D'ERQUY - CAP FRÉHEL**

16-18, rue Notre-Dame 22240 PLÉVENON
02 96 41 50 83
accueil@caperquyfrehel.fr
www.grandsite-capserquyfrehel.com

Crédits photos : © Simon Bourcier - © Emmanuel Berthier - © Jérôme Rouxel - © Yauenn Sabot - © Pierre Torset - © Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel
Conception graphique : © Septembre 2020 Syndicat mixte du Grand Site de France Cap d'Erquy Cap Fréhel (Céline Barrere)
Impression : Guivarch L'Imprimerie, Plérin - Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement (PEFC) avec des encres végétales

